



Dieppe

USAGERS DU PORT. Harmoniser les tarifs

L'association des usagers du port s'est réunie, le 2 avril, à la salle Ango. De nombreux projets et problèmes ont été soulevés en présence du vice-président du syndicat mixte du port, Jean-Christophe Lemaire, et de la directrice Marie-Dominique Fouchault.

Samedi 2 avril, les usagers du port avaient rendez-vous pour l'assemblée générale de l'association qui les représente. L'occasion d'évoquer les projets et de pointer du doigt différents soucis, en présence de Marie-Dominique Fouchault, la directrice du syndicat mixte du port de Dieppe et de Jean-Christophe Lemaire, le vice-président de la structure.

Accords avec PNA.

« Le développement portuaire du port de Dieppe est une de nos priorités, souligne en début d'assemblée, Jean-Christophe Lemaire. En assurant le développement de la plaisance et du Transmanche. Suite au projet de partenariat avec Haropa (alliance entre le Havre, Rouen et Paris), nous ne voulons pas abandonner. »

D'autant plus que le port de Dieppe va bientôt faire partie d'une nouvelle entité en intégrant PNA (Ports normands asso-

ciés). « Notamment en terme de plaisance qui représente 10 % de l'activité des ports en Seine-Maritime. » Il a indiqué qu'en 2016, 1,5 million d'euros sera consacré à des investissements concernant la plaisance à Dieppe.

Des mutualisations auront lieu avec les ports de Cherbourg et celui de Caen-Ouistreham. « En terme de bureau d'études, par exemple, mais le fonctionnement ne devrait pas changer. »

Harmoniser les tarifs.

« Nous souhaitons mettre en place une vraie politique portuaire régionale, lance la direction du syndicat mixte du port. Nous travaillons sur des questions de dragages avec Caen et la plupart de nos ouvrages sont aujourd'hui automatisés. »

Un des usagers met l'accent sur les tarifs exercés dans chaque port et aimerait aussi un rapprochement à ce niveau.

« Tous les ports sont gérés différemment ce qui rend la tâche plus difficile, note la directrice du port, Marie-Dominique Fouchault. Nous allons étudier ce que nous pouvons mutualiser. »

Les plaisanciers souhaiteraient la mise en place d'une réduction pour les usagers des ports normands. L'un d'eux exprime l'idée de la création d'un passeport...

Activités 2016.

Yves Montigny, le président de l'association des usagers du port de Dieppe a présenté les activités de 2015 et celle de 2016. « Nous avons participé à la fête du Nautisme le 14 juin en partenariat avec la SNSM, puis à la Solitaire du Figaro le 27 juin, à la Fête de la mer le 19 juillet et à la Journée de la pêche le 20 septembre. »

« Le prix du gazole reste trop élevé »



Yves Montigny, le président de l'Association des usagers du port de Dieppe a fait le bilan de l'année écoulée.

Il incite les membres de l'association à s'affilier à la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France). Trois revues ont également été éditées. « Nous souhaitons également une harmonisation de la réglementation de la pêche à pied, précise Yves Montigny. Notre objectif reste le même : défendre les adhérents de la plaisance et faire le lien entre le port et les usagers. »

Travaux. En 2016, le port



Le vice-président du syndicat mixte du port, Jean-Christophe Lemaire (2^e en partant de la droite), et la directrice Marie-Dominique Fouchault (à droite) ont assisté à l'assemblée générale.

de Dieppe continue ses travaux d'aménagement. « Notamment dans le bassin Ango où des pontons ont été remplacés, explique Marie-Dominique Fouchault. Nous allons continuer avec le bassin Duquesne (N.D.L.R. : là où sont amarrés les bateaux de pêche) jusqu'à la fin du mois de mars. »

Les opérations de dragage dans le port de Dieppe dépassent les 11 000 m³. « Les travaux dans le bassin Ango vont nous amener d'autres perspectives, notamment dans la filière des éoliennes offshore, reprend-elle. Le syndicat mixte fait d'énormes investissements. »

Le port à sec. « Nous avons eu une période difficile pendant les travaux du

port à sec, confie Yves Montigny, le président de l'association des usagers du port. Des adaptations seront nécessaires et nous savons que certains usagers ont été frustrés. Des réclamations ont été faites. »

Marie-Dominique Fouchault indique que les demandes sur le port à sec sont en augmentation. « Nous continuons les travaux, ajoute-t-elle. La mise en place d'une cale mise à l'eau est toujours à l'étude dans l'avant-port. Une station de

ravitaillement est nécessaire pour le port à sec. » Des usagers trouvent que le prix du gazole est trop élevé. « Le centre Leclerc n'est pas à l'aise avec cette délégation publique mais nous devons arriver à débloquer les choses. »

Deux postes ont été créés au port à sec. Selon l'association des usagers, des améliorations restent à faire...

Camille Larher

2 000

C'est le nombre de bateaux visiteurs qui sont passés par le port de Dieppe en 2015.